

Linguistique néosaussurienne
& enseignement de la linguistique en Algérie

Mokhtar ZOUAOUI

***Maitre de conférences à la Faculté
des Lettres, des Langues et des Arts
- Université Djilali Liabes de***

Sidi-Bel-Abbès

1. Enseignement de la linguistique en Algérie

La réception de la linguistique moderne par le monde arabe souffre encore, malgré les efforts consentis, d'une insuffisance qui affecte à la fois le système conceptuel qu'elle a su forger et l'application des différentes méthodes d'analyse qu'elle a pu développer. On rencontre encore, dans des ouvrages de vulgarisation de la linguistique écrits en arabe, de ces lacunes de traduction, du français vers l'arabe notamment, qui rendent perplexe le lecteur non averti.

L'enseignement de la linguistique, qu'il s'agit de celui offert en arabe dans des départements de 'Lettres et Langue arabes' ou celui consenti en langues étrangères, dans départements de 'Lettres et Langues étrangères', reste encore en Algérie, et dans beaucoup d'autres pays arabes, en écart des nouvelles découvertes et orientations que la linguistique a accomplies depuis au moins la découverte, en 1996, dans l'orangerie de l'hôtel de Saussure à Genève, des manuscrits d'un 'livre sur la linguistique générale' qu'on croyait définitivement perdu.

À ce titre, il faut noter que la publication, en 2002, des '*Ecrits de linguistique générale*' de F. de Saussure, aux Editions Gallimard, et à laquelle la revue 'Langages', avait réservé, en 2005 le n°159, puis en récemment en 2012 le n°185, constitue un véritable événement puisqu'elle permet, à la fois, d'établir un nouveau regard sur la genèse et le développement de la linguistique moderne ; et d'éclairer de nouveaux aspects de la pensée de son fondateur que ne pouvait en rendre compte le *Cours de linguistique générale*, auquel on l'attribue, « ces nouveaux documents, déclarent les présentateurs du numéro, sont l'occasion de remettre en questions plusieurs *a priori* sur l'œuvre

du linguiste genevois, et, à partir de là, de réfléchir sur nouveaux frais la notion de discours, et à sa situation dans la linguistique et les théories du langage contemporaines. Ils permettent, et ce n'est pas rien, d'approfondir la connaissance du travail de Saussure, en installant un rapport critique au *Cours de linguistique générale*, « publié » par Bally et Séchehaye (Payot, Lausanne-Paris, 1916). Ils invitent, en apparence, à conforter l'image d'un Saussure pluriel, voire pluraliste, tout à la fois linguiste, sémiologue, épistémologue de la grammaire comparée, philosophe du langage, mythographe, critique littéraire, spécialiste de la philosophie indoue »².

C'est dire que, ce qu'on pourrait dorénavant appeler une « linguistique néosaussurienne », s'ouvre en ce début de siècle sur de nouveaux chantiers propres à redonner à la linguistique un nouvel essor auquel contribuent, entre autres, des linguistes se proclamant « néo-saussuriens » dont les contributions au n°185, de *Langages*, mars 2012, reflètent « la nécessité aujourd'hui de ressaisir la pensée de Ferdinand de Saussure. D'abord, par souci philologique, au vu des découvertes récentes. Ensuite, au regard des besoins des sciences du langage, dont certains principes restent flous, alors que leur élucidation se trouve en germe chez Ferdinand de Saussure »³.

En effet, *De l'essence double du langage* par exemple, qui se trouve être le livre de linguistique dont parlait Saussure, « cela finira malgré moi par un livre », avait-il confié à A. Meillet, représente, à l'instar des autres textes que le travail philologique actuel tente d'en établir la paternité à Saussure, constitue le lieu où peuvent émerger de nouvelles réflexions linguistiques, notamment, « on pourra sans doute, écrit F. Rastier, approfondir l'histoire de la pensée saussurienne et du saussurisme quand la linguistique aura su reconquérir son histoire et lire ses propres textes. À l'iconisation nonchalante s'oppose l'exigence d'une lecture recommencée, notamment par la critique des sources qui sont encore loin d'avoir été édités, même si depuis un quinzaine d'années la connaissance a progressé avec la découverte du manuscrit du livre de linguistique générale intitulé *De l'essence double du langage* »⁴.

Nous rappelons cette découverte parce que nous avons eu l'occasion de croiser des étudiants en fin de cycle qui ne connaissent pas encore ni la portée, ni l'importance, ni même la signification

d'une telle découverte. L'ouvrage en question, '*Ecrits de linguistique générale par Ferdinand de Saussure*', est introuvable aux Bibliothèques de l'Université, plusieurs enseignants n'en disposent pas, l'événement en question est donc absent du Programme de linguistique, non seulement comme élément historique, mais aussi, et en conséquence, comme objet d'analyse et de réflexion.

Car, outre le fait qu'ils donnent une vue plus claire et profonde de l'œuvre linguistique de F. de Saussure, ils renseignent aussi sur sa pensée riche, « les *Écrits*, écrit Mortéza Mahmoudian, donnent une image bien plus riche et plus profonde de Saussure : on y trouve un chercheur qui ne se contente pas d'énoncer une théorie du langage, mais qui en envisage les tenants et aboutissants, et les problèmes délicats qui en résultent. L'ouvrage fait apparaître un penseur bien informé des sciences de son temps³ qui s'astreint à une exigence de haut niveau, ne se contente pas des à peu près et n'admet pas d'exceptions là où les faits observables vont à l'encontre d'une idée, d'une thèse »⁵.

Nous voulons, en rappelant cette découverte, appeler à une refonte des Programmes traitant des disciplines linguistiques, et amener l'étudiant à percevoir leurs nouvelles orientations et applications de telle sorte que lorsqu'il rencontre un numéro d'une revue de linguistique tel que le n° 181 de la revue '*Langages*', '*Pour une linguistique des odeurs*', paru en Janvier 2011, n'aura pas grande difficulté à appréhender les différentes contributions et percevoir une contribution personnelle à ce sujet.

2. Avènement de la linguistique

Le début du XX^e siècle marque un tournant décisif dans l'histoire de la linguistique, à partir du moment où l'on cessa de considérer la langue comme un organisme vivant, à la manière des objets auxquels se consacraient les sciences naturelles au XIX^e siècle, ou encore de la concevoir comme une nomenclature, c'est-à-dire une liste de mots correspondant à autant de choses. Ce tournant décisif s'effectue aussi à partir du moment où l'on cessa de concevoir l'aspect historique des langues comme le seul aspect susceptible d'être traité sur des bases scientifiques, et l'on commença au contraire à concevoir la langue à un moment précis de l'histoire, c'est-à-dire en synchronie

et non en diachronie, comme un système établi ayant ses propres règles de fonctionnement.

Ce ne sont pas, bien sur, les deux seules caractéristiques marquantes de la nouvelle orientation de la linguistique, ni encore les deux seules dimensions de ce que G. Mounin appellera la 'révolution copernicienne'⁶ qui a bouleversé le champ des études linguistiques ; d'autres points nécessitent un examen pour décrire ce qui distingue la nouvelle discipline de l'ancienne linguistique, notamment celle du XIX^e siècle et si l'on désigne généralement par 'linguistique moderne' les études linguistiques qui se sont réclamées des *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, c'est aux *Cours* qu'il faut donc revenir pour saisir les fondements premiers de cette nouvelle linguistique. Mais il faut rappeler, que celle-ci ne fut élaborée progressivement par Saussure que sous forme de cours professés à l'université de Genève, en 1906-1907, 1908-1909 et 1910-1911, qui n'ont jamais fait l'objet d'un ouvrage structuré du vivant du maître, mais furent plutôt publiées à titre posthume par ses deux élèves Charles Bally et Albert Séchehaye avec la collaboration de Albert Riedlinger, après reconstitution à partir de quelques notes d'étudiants.

Faut-il encore noter que les deux éditeurs n'ont jamais assisté aux cours de Ferdinand de Saussure, et pourtant l'œuvre posthume reste l'ouvrage le plus cité durant le XX^e siècle, à ce titre W. Manczak écrit : « Étant donné que peut-être la seule chose qui unisse les structuralistes est qu'ils se réclament tous, d'une mesure plus ou moins grande, de Saussure comme de leur maître ou tout au moins précurseur, le mieux sera de consacrer le présent article au *Cours de linguistique générale*, qui est probablement l'ouvrage linguistique le plus souvent cité parmi tous ceux qui ont paru au XX^e siècle »⁷.

3. Enfin vînt Saussure ?

Beaucoup avaient annoncé la naissance de la linguistique moderne en proclamant : *Enfin vînt Saussure !* Mais s'il est vrai à maints égards que la publication du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure en 1916, constitue l'acte fondateur de la linguistique moderne, « Saussure n'est pas seul. Si grande que soit son œuvre, fait remarquer G. Mounin, si profonde qu'a été son influence, ici immédiate, là tardive, ce serait simplifier l'histoire que lui dresser une

gigantesque statue solitaire au centre d'un carrefour désert en 1916. Si l'un des caractères éclatants du XX^e siècle est le retour à la linguistique générale – c'est-à-dire à des généralisations sur le langage que le XIX^e siècle s'était de plus en plus interdites après Silvestre de Sacy, à cause du souvenir de la Grammaire Générale de Port-Royal – et si Saussure a sans doute été le premier à oser faire un *cours de linguistique générale*, il faut observer qu'il continuait de la sorte une tradition, surtout française, qui, tout en répudiant l'apriorisme de la grammaire générale (aussi bien que celui de la 'philosophie allemande'), n'avait jamais renoncé à la refaire plus scientifiquement »⁸.

A ce titre, R. Jakobson n'omet pas de noter que « la plupart des concepts et principes théoriques fondamentaux exposés par Saussure remontent à ses contemporains aînés, Baudouin de Courtenay et Kruszewski ; mais dans le *Cours* certaines de ces notions étaient présentées d'une manière plus claire et plus développée et Saussure mettait nettement l'accent sur la solidarité du système et de ses éléments constitutifs, sur leur caractère purement relatif et oppositif et sur les antinomies fondamentales que nous rencontrons lorsque nous avons affaire au langage »⁹.

À ce titre, il n'y a pas de plus significatif que le témoignage de Saussure lui-même sur certains de ses contemporains partageant le même point de vue que le sien, « ce ne sont pas des linguistes comme Friedrich Müller, de l'Université de Vienne, qui embrassent à peu près tous les idiomes du globe, qui ont jamais fait faire un pas à la connaissance du langage ; mais les noms qu'on aurait à citer dans ce sens seraient des noms de romanistes comme M. Gaston Paris, M. Paul Meyer, M. Schuchardt, des noms de germanistes comme M. Hermann Paul, des noms de l'école russe s'occupant spécialement du russe et du slave, comme M. N. Baudouin de Courtenay, M. Kruszewski. Le point de vue auquel nous sommes arrivés, Messieurs, et qui est simplement le point de vue dont s'inspire sans exception l'étude des langues, en toutes ses branches, fait voir très clairement qu'il n'y a pas de séparation entre l'étude du langage et l'étude des langues »¹⁰.

Ayant initialement fait parti du groupe des néogrammairiens parmi lequel il composa son *Mémoire sur le système primitif des voyelles*

indoeuropéennes (Paris, 1878), et qui de son temps fut une réussite, F. de Saussure « abandonne presque totalement les recherches de linguistique historique, trouvant leur fondement incertain, et pensant qu'elles doivent être suspendues jusqu'à une refonte d'ensemble de la linguistique »¹¹, à laquelle il consacra les *Cours* qu'il professa d'abord à l'Ecole des Hautes Études de Paris, puis à partir de 1891 à l'Université de Genève. « On verra Koerner (1973) sur la question des 'précurseurs' de la dichotomie dans la linguistique de la fin du XIXe siècle. Koerner (1988) trouve des vues très proches de celles de Saussure chez Hermann Paul (1880), tandis que Coseriu (1967), s'opposant à ceux qui considèrent le CLG comme "miraculeusement jailli de la tête de Saussure, comme Jupiter de la tête de Minerve", attire l'attention sur l'apport de Georg von der Gabelentz (1912) »¹².

4. Le corpus saussurien

Néanmoins, si le *CLG* n'est pas de la main de F. de Saussure, le *Mémoire* n'est pas la seule œuvre qui constitue le legs intellectuel saussurien, Saussure avait produit une somme considérable de travaux qui restent pour la plus part non édités, et ce que les philologues qui s'attachent actuellement à défricher ces travaux désignent par la corpus saussurien l'ensemble des documents existants qui se rattachent de près ou de loin à la pensée saussurienne. Ce corpus est composé de textes publiés par F. de Saussure, de notes autographes, de lettres manuscrites, de notes d'étudiants, etc. « Il subsiste, écrit L. Depecker, des milliers de feuillets manuscrits, manuscrits de la main de Ferdinand de Saussure et manuscrits d'étudiants présents à ses cours. Beaucoup ont été publiés depuis 1954, date à laquelle Rober Godel publie les premières notes autographes (*Notes inédites de F. de Saussure, Cahiers Ferdinand de Saussure*¹², 1954). Elles portent aussi bien sur des questions de phonétique, morphologie, étymologie, histoire des langues anciennes, que sur les problématiques du signe ou de la méthode en linguistique. De même, des cours de linguistiques générale pris en note par les étudiants, qui commencent alors d'être mis au jour. Sitôt entré dans ce labyrinthe, on voit se construire, des notes autographes aux notes d'étudiants, malgré les ruptures, ratures, reprises, ajouts, une véritable théorie de linguistique générale »¹³.

Il est un autre genre de textes qui se rapportent de près à Saussure et qu'il serait utile de signaler ici. Il s'agit des rapports annuels,

« chaque année, écrit T. de Mauro, Saussure rédigeait de brefs rapports sur son enseignement à travers lesquels transparait la doctrine qui informait sa pédagogie »¹⁴. Certains linguistes ont été attentifs au contenu de certains de ces rapports, à travers lesquels certaines idées fondatrices ont été mises en lumière. E. Benveniste écrit par exemple à propos du rapport de conclusion du second cours parisien : « Nous discernons ici, implicite, le principe de la description synchronique appliqué à un état de langue ou un texte donné : cela suppose, ici encore, une définition différentielle des états de langue ou des dialectes ; cela implique conversement que les particularités d'une langue sont en relation avec les autres et ne doivent pas être considérées isolément... Bien plus qu'à la grammaire comparée à l'ancienne mode – où l'on ne comparait que des formes disjointes, en des correspondances sans cohésion – Saussure initiait ses étudiants à la méthode descriptive qu'il distinguait déjà de l'analyse historique »¹⁵.

5. Le Cours de linguistique générale

La publication en 1916 des Cours de linguistique générale de F. de Saussure, par ses élèves, a considérablement bouleversé les convictions établis jusqu'alors en linguistique et si « les principaux points qui ont attiré l'attention des chercheurs à cette époque furent, comme l'écrit G. C. Lepschy, ces fameuses dichotomies, à savoir ; la distinction entre synchronie et diachronie, la distinction entre langue et parole, la notion de langue comme système de signes, et la notion d'entité linguistique non pas positive pas purement différentielle et négative »¹⁶, l'œuvre saussurienne déborde largement le domaine strictement linguistique ; pour embrasser un vaste champ de recherches, anthropologiques, épistémologiques, poétiques, etc. D'autre part, plusieurs historiens de la linguistique n'hésitent pas à critiquer les éditeurs du *Cours* pour avoir trahi la pensée de Saussure, ces critiques, résumées par L.-J. Calvet concernent trois points : le plan du *Cours*, celui de l'hétérogénéité des sources, et enfin celui des initiatives théoriques des éditeurs. Toutes ces lacunes ont rendu difficile l'accès au Cours, en effet, comme l'écrit David Holdcroft, « *the Course of General linguistics is not an easy book to read* ».¹⁷

5.1 Le plan du Cours de linguistique générale

Le premier reproche que l'on fait généralement aux éditeurs, Albert Sechehaye et Charles Bally, concerne le plan qu'ils donnèrent au *CLG*, son ossature ne reflète aucunement le déroulement de la pensée saussurienne. « La principale infidélité du *CLG*, fait remarquer F. Rastier, réside sans doute dans son plan, fragmenté selon les divisions classiques de tradition scolaire sinon scolastique. Or, le plan d'un traité ne repose pas seulement sur des formes rhétoriques, mais sur une théorie de la connaissance et sur une théorie de l'apprentissage, indispensables pour un texte qui s'intitule *Cours*. En outre, un plan détermine un régime herméneutique »¹⁸.

Cette critique se fonde sur un travail philologique qui prend appui sur la confrontation, chaque qu'il est possible, des chapitres composant le *CLG* avec les documents manuscrits qui reflètent le mieux l'exposé saussurien, « la base du *CLG* dans sa version imprimée, écrit J.-L. Calvet, est sans nul doute le troisième cours, solution évidemment dictée par le fait que Saussure se faisait à chaque cours plus précis, plus profond, et que le troisième cours représente donc l'état le plus avancé de sa pensée. Mais si la majeure partie du contenu trouve ici son origine, le plan du livre ne suit pas le plan du cours. En fait, ici, Saussure a beaucoup varié : dans son premier cours (1907) il commence par traiter la phonétique, puis la linguistique évolutive, l'étymologie, la reconstruction, etc. ; dans le second cours (1908-1909) il aborde d'abord la théorie du signe et de la langue, ensuite l'opposition entre perspective synchronique et perspective diachronique ; dans le troisième cours enfin (1910-1911) il débute par la linguistique externe (les langues), avec une vision pédagogique »¹⁹.

Outre la défaillance des éditeurs que l'on constate au niveau du plan, l'articulation entre les parties du *CLG* constitue aussi un autre reproche sérieux qu'on leur adresse, Rastier note encore que si « la liaison des parties était fondamentale pour F. de Saussure, qui confiait à A. Riedlinger : « la théorie doit être un système aussi serré que la langue. [...], l'atomisation de la théorie saussurienne en morceaux de bravoure voire en *spots* (comme le signe, les dichotomies, etc.) reste largement tributaire du *CLG*, dans lequel [dit excellemment De Mauro] les liens réciproques entre les différentes thèses, liens à la détermination desquels F. de Saussure a consacré sa vie, sont

bouleversés dans la dislocation des différentes parties à laquelle sont livrés les éditeurs »²⁰.

En effet, « dans la base finale qu'eut Saussure de l'ordre à donner aux théorèmes de sa linguistique, écrit T. de Mauro, les pages sur « les langues » devaient être les premières : du point de vue pédagogique, le lecteur profane (et nous savons combien ceci comptait pour Saussure pour qui la linguistique ne devait pas rester le domaine privé de ces spécialistes que, d'ailleurs, il estimait très peu et surtout l'étudiant en linguistique (et Saussure fut toujours sensible aux aspects didactiques) auraient ainsi devant tout eu affaire à l'accidentalité historique qui domine la vie des langues. Partant de ce point de vue, Saussure ouvre donc son troisième et dernier cours par les leçons sur la pluralité des formes de langue, sur l'entrelacement et le broiement des idiomes dans l'espace et dans le temps, sur la mutation, sur leurs rapports avec les accidents historiques externes, etc. Partant de cette vision de l'aspect historique concret, le lecteur et l'étudiant auraient ensuite été conduits à prendre conscience d'une dimension générale des phénomènes linguistiques, et le discours serait passé des « langues » à la « langue ». Cette organisation de la matière a été bouleversée par les éditeurs pour des raisons et de façon examinées. Et, comme ultime résultat de ce bouleversement, la matière qui devait ouvrir le CLG a échoué dans les deux dernières parties »²¹.

Une des raisons qui a fut à l'origine de ce bouleversement l'affirmation que confia Saussure à Riedlinger à propos de la distinction entre la langue et la parole, « entraînés par la matérialité de l'affirmation faite par Saussure à Riedlinger sur la priorité de la distinction entre *langue* et *parole*, les éditeurs ont mis cette distinction au début du CLG sans aucun contexte, sans aucune justification autre que la finalité de garantir aux linguistes l'autonomie. Elle apparut comme gratuite et elle fut, de diverses façons, combattue et mal comprise. De la même façon fut mal compris le « premier principe » de l'arbitraire, décroché de toute justification (mis à part un médiocre exemple didactique) et placé en ouverture de la première partie »²². Il faudrait donc une lecture attentive des différents documents manuscrits pour non seulement découvrir les diverses torsions qu'a subit la pensée saussurienne, mais aussi les restrictions que les éditeurs lui ont imposées.

5.2 L'hétérogénéité des sources

Nous avons noté ci-haut que le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure a été publié à titre posthume par ses deux élèves Charles Bally et Albert Séchehaye avec la collaboration de Albert Riedlinger, après reconstitution à partir de quelques notes d'étudiants, il faut ajouter maintenant que c'est « à partir des cahiers de notes de L. Caille ; L. Gautier, P. regard et A. Riedlinger pour les deux premiers cours, M^{me} Séchehaye, G. Dégalier et F. Joseph pour le troisième »²³, que le *Cours* a été rédigé par les éditeurs.

Mais la diversité des sources sur lesquelles les éditeurs se sont basés pour rédiger le *Cours* a été source de confusion plus qu'elle n'a constitué un matériau susceptible de rendre aussi fidèlement que possible la pensée de Saussure, l'édition critique de Rudolf Engler ainsi que celle de Tulio de Mauro, ont pu à plusieurs endroits du texte rendre ce qui est à Saussure et ce qui est désormais considéré comme des ajouts, des changements par rapports aux sources, ainsi que des contractions de plusieurs sources en un texte unitaire, en somme ce qui relève du bricolage.

Un exemple illustrera le désarroi dans lequel succombèrent les éditeurs dans la rédaction du *Cours*, et dont le malentendu qui s'en suivit eut des répercussions dans toute la linguistique européenne moderne : c'est celui de l'arbitraire du signe. Ainsi formulée par les éditeurs : « Le signe linguistique est arbitraire »²⁴, « la phrase, fait remarquer T. de Mauro, mélange la première formulation donnée par Saussure avec celle donnée après avoir introduit les termes *signifiant* et *signifié* : 'le lien unissant le signifiant au signifié est radicalement arbitraire'. 'Radicalement' a disparu dans le texte des éditeurs : s'agissant d'une formulation à laquelle Saussure a pensé et repensé, on peut difficilement imaginer que l'adverbe soit utilisé comme pléonasme général de renforcement. Il est plus légitime de penser qu'il a ici son sens plein ; le lien est arbitraire *radicitus*, dans ses fondements mêmes, dans la mesure où il relie deux entités semblablement produites grâce à un découpage arbitraire dans la substance acoustique et dans la substance significative »²⁵. C'est Émile Benveniste qui, le premier attira l'attention sur de tels errements, « il y a [...] contradiction, dit-il, entre la manière dont

Saussure définit le signe linguistique et la nature fondamentale qu'il lui attribue »²⁶.

5.3 Les initiatives théoriques des éditeurs.

Les initiatives théoriques des éditeurs peuvent être classées en deux rubriques, la première concerne les ajouts qu'ils ont introduits dans le *CLG* ; la seconde concerne les questions qu'ils ont passées sous silence. À ce titre, L.-J. Calvet fait remarquer que « les éditeurs n'ont pas toujours été très fidèles en la matière, et le plus bel exemple en est le premier chapitre de la première partie du *CLG*, *nature du signe linguistique* »²⁷. « Le 2 mai 1911, ajoute L.-J. Calvet, Saussure aborde un chapitre de son cours qu'il intitule « nature du signe linguistique », et il y définit le signe comme « association d'une image acoustique avec un concept ». Le 19 mai, il revient sur cette leçon, [...] propose un changement de titre, le remplacement de *nature du signe linguistique* par *la langue comme système de signes*, et celui d'*image acoustique* et de *concept* par *signifiant* et *signifié*. Les éditeurs ont conservé l'ancien titre alors que le nouveau portait en lui-même toute la conception de la langue de Saussure. Mais surtout ils mélangent tout au long du chapitre les deux couples, *concept/image acoustique* et *signifié/signifié* dont nous venons que le premier devait remplacer le premier. Ainsi nous lisons en sous-titre, page 97, *signe, signifié signifiant*, puis, page 98, *le signe linguistique unit non pas une et un nom, mais un concept et une image acoustique*, page 99 la proposition *de remplacer concept et image acoustique respectivement par signifié et signifiant*. Mais, page 144, on mélange l'emploi des quatre termes, page 158 on lit : *signifié ou concept*, etc., et ces mélanges ne sont pas faits pour faciliter la lecture du *Cours* »²⁵. À ce propos, T. de Mauro écrit : « les éditeurs ont mélangé (par peur de perdre quelque chose) la vieille et la nouvelle terminologie. On y perd quelque chose, en effet : le sens du contraste possible entre les deux terminologies, le lien entre la nouvelle terminologie et le sens le plus profond du principe de l'arbitraire »²⁸.

Ce n'est évidemment qu'un exemple parmi tant d'autres qui montrent combien les éditeurs ont forcé les idées de Saussure, mais se sont aussi les nombreuses choses qui sont passées sous silence dans le *CLG* qui ne rendent pas possible de connaître la vraie pensée de Saussure. À ce titre, l'intérêt pour l'histoire des idées linguistiques

paraissent, à consulter le *CLG*, une question à laquelle F. de Saussure semble s'être peu intéressé. Et pourtant, il n'en fut pas ainsi car « la publication de brouillons, de correspondances et des notes prises aux cours par les étudiants a conduit à une appréciation différente. L'histoire de la linguistique, comme le montre si bien G. Bergounioux, se retrouve, sous plusieurs formes, dans les travaux personnels comme dans l'enseignement dispensé à Genève, et c'est une décision des éditeurs, C. Bally et A. Séchehaye, d'en restreindre la reproduction dans l'édition qu'ils ont élaborée »²⁹.

6. L'embarras d'enseigner la linguistique saussurienne

Mais maintenant quel Saussure faut-il lire, le Saussure du *CLG* dont nous venons de voir les critiques qui pèsent sur lui, pour plutôt le Saussure des philologues, dont les travaux ne cessent de faire découvrir de nouveaux textes saussuriens, en effet, « pour qui veut lire Saussure aujourd'hui, écrit Claudine Normand, le choix serait donc entre un 'faux' et une masse d'érudition. Découragés par la difficulté d'accès à l'édition critique d'Engler, mais paralysés par la crainte d'exposer des erreurs et de trahir la pensée du 'maître genevois', ceux qui sont chargés aujourd'hui de donner un premier accès au texte saussurien (par exemple ceux qui enseignent la linguistique en première année d'université) hésitent et sont tentés d'y renoncer ou de se limiter à l'énumération de quelques notions disjointes. Et pourtant Saussure reste, du moins dans la tradition linguistique française, un passage obligé. On comprend l'embarras des enseignants et le désintérêt des lecteurs potentiels, confortés en cela par le mouvement actuel de dévalorisation des années structuralistes, qualifiés au mieux de 'mirage linguistique', au pire de simple 'imposture' »³⁰.

"Il n'en reste pas moins, comme l'écrit J. Guilaumou dans son compte rendu des deux ouvrages de Saussure et de Huglo, qu'une lecture de l'ensemble du *CLG*, soit dans sa cohérence propre (Claudine Normand, 2000, Saussure, Paris, Éditions Les belles lettres), soit en matière d'ontologie du signe, et présentement dans une perspective nominaliste avec Pierre-André Huglo, s'avère tout aussi indispensable »³¹. Ces nouvelles études témoignent d'une légitimité d'une approche qui se fonde directement sur le *Cours de linguistique générale* tel qu'il est édité par Charles Bally et Albert Séchehaye.

7. Les Ecrits de Linguistiques Générales de F. de Saussure

Les Écrits de linguistique générale de Ferdinand de Saussure ne cessent, depuis leur publication en 2002, de susciter un nombre incessant de questions tant épistémologiques ou philosophiques que méthodologiques ou pratiques, touchant tout à la fois aux différents domaines de la linguistique, syntaxique, sémantique et pragmatique. Ces nouveaux textes offrent non seulement une autre image, cette fois-ci authentique et plurielle, de ce que fut l'œuvre saussurienne, mais ils sont aussi le lieu de s'interroger sur les fondements actuels de la réflexion linguistique. La linguistique a ceci de paradoxal, depuis le début du vingtième siècle, la fondation de la linguistique moderne est rattachée au nom du suisse Ferdinand de Saussure, alors que l'œuvre de ce dernier, linguistique oui, mais aussi philosophique et épistémologique, serait restée encore méconnue si ce n'est la découverte en 1996, dans l'orangerie de l'hôtel de Saussure à Genève, des manuscrits d'un 'livre sur la linguistique générale' qu'on croyait définitivement perdu, découverte qui devrait constituer un fait majeur dans l'histoire de la linguistique tant les conséquences qu'il peut en engendrer restent encore inaccomplies.

A ce titre, il faut noter que la publication, en 2002, des 'Ecrits de linguistique générale' de F. de Saussure, aux Editions Gallimard, et à laquelle la revue 'Langages', avait réservé, en 2005, le n°159, constitue un véritable événement puisqu'elle permet d'établir un nouveau regard sur la linguistique et son père fondateur. « Ces nouveaux documents, déclarent les présentateurs du numéro, sont l'occasion de remettre en questions plusieurs a priori sur l'œuvre du linguiste genevois, et, à partir de là, de réfléchir sur nouveaux frais la notion de discours, et à sa situation dans la linguistique et les théories du langage contemporaines. Ils permettent, et ce n'est pas rien, d'approfondir la connaissance du travail de Saussure, en installant un rapport critique au Cours de linguistique générale, « publié » par Bally et Séchehay (Payot, Lausanne-Paris, 1916). Ils invitent, en apparence, à conforter l'image d'un Saussure pluriel, voire pluraliste, tout à la fois linguiste, sémiologue, épistémologue de la grammaire comparée, philosophe du langage, mythographe, critique littéraire, spécialiste de la philosophie indoue »³².

Il ne nous est pas possible de nous étaler sur le contenu révolutionnaire des *Écrits*, nous pouvons néanmoins rappeler ici qu'un bref texte comme celui de la « Note sur le discours » suggère à lui seul une nouvelle considération de la pensée linguistique saussurienne, et incité à une nouvelle organisation des manuels d'enseignement de la linguistique. Dans cette note, Saussure écrit :

»La langue n'est créée qu'en vue du discours, mais qu'est-ce qui sépare le discours de la langue, ou qu'est-ce qui, à un certain moment, permet de dire que la langue *entre en action comme discours* ?

Des concepts variés sont là, prêts dans la langue, (c'est-à-dire revêtus d'une forme linguistique) tels que *bœufs, lac, ciel, fort, rouge, triste, cinq, fendre, voir*. A quel moment ou en vertu de quelle opération, de quel *jeu* qui s'établit entre eux, de quelles conditions, ces concepts formeront-ils le DISCOURS ?

La suite de ces mots, si riche qu'elle soit, par les idées qu'elle évoque, n'indiquera jamais à un individu humain qu'un autre individu, en les prononçant, veuille lui signifier quelque chose. Que faut-il pour que nous ayons l'idée qu'on veut signifier quelque chose en usant de termes qui sont à disposition dans la langue ? C'est la même question que de savoir que qu'est le *discours*, et à première vue la réponse est simple : le discours consiste, fut-ce rudimentairement, et par des voies que nous ignorons, à affirmer un lien entre deux des concepts qui se présentent revêtus de la forme linguistique, pendant que la langue ne fait préalablement que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il ait signification de pensée »³³.

C'est la pragmatique qui semble être, à notre avis, la discipline linguistique qui jouira de l'intérêt des linguistes tant cette dernière fut considérée, à la lumière des *Cours de linguistique générale*, comme un domaine inexploré par Saussure, et pire encore, son exclusion comme une condition nécessaire à la constitution de la linguistique, puisque cette dernière avait été pensée et définie par les éditeurs du *CLG* comme ayant « pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». Or, ce que prouvent les *Écrits de linguistique générale* c'est qu'au moins, dans la pensée linguistique saussurienne, il n'est jamais question de séparer de la linguistique de la langue, la linguistique de la parole et l'en exclure. Plus encore F. de Saussure, comme le montre si fortement Simon

Bouquet, pose la linguistique de la parole comme préliminaire absolu et condition *sine qua non* d'une linguistique de la langue³⁴. À ce titre, Saussure n'écrit-il pas que « la langue n'est créée qu'en vue du discours, [et que] la langue *entre en action comme discours* »³⁵.

En fait, il a été reproché à la linguistique saussurienne d'avoir opéré un nombre important d'exclusions telles que celle des sujets parlants ordinaires, celle du contexte ordinaire mondain, celle des usages ordinaires du langage, en somme tout ce que l'on considère comme relevant de l'aspect pragmatique du langage, image qui fait de Saussure un formaliste à la lettre. Ces critiques semblent aujourd'hui infondées. Que l'on considère par exemple ce passage : « Nous n'établissons, écrit-il, aucune différence sérieuse entre les termes *valeur, sens, signification, fonction* ou *emploi* d'une forme, ni même avec l'*idée* comme *contenu* d'une forme. Ces termes sont synonymes »³⁶. Que l'on considère encore un autre passage dans lequel des *ELG*, dans lequel F. de Saussure aborde la question du changement linguistique, « toutes les modifications, écrit-il, soit phonétiques, soit grammaticales (analogiques) se font exclusivement dans le discursif. Il n'y a aucun moment où le sujet soumette à une tête reposée des formes nouvelles (par exemple calmement []) qu'il se propose, (promet) de 'placer' dans son prochain discours. Toute innovation arrive par improvisation, en parlant, et pénètre de là soit dans le trésor intime de l'auditeur ou celui de l'orateur ; mais se produit donc à propos du langage discursif »³⁷. Ne s'agit-il pas, dans ces deux passages, et dans bien d'autres que nous pouvons trouver dans les *ELG*, d'une considération pragmatique du langage ?

Notes :

1. J.-L. Chiss et G. Dessons, « Présentation » in Linguistique et poétique du discours. À partir de Saussure, *Langages*, n°159, Septembre 2005, p. 3.
2. L. Depecker, « Les manuscrits de Saussure : une révolution philologique », *Langages*, n°185, Mars 2012, p. 5.
3. F. Rastier, « Lire les textes de Saussure », *Langages*, n°185, Mars 2012, p. 9.
4. M. Mahmoudian, « Arbitraire et différentiel chez Saussure, portée et limite », *La linguistique*, n° 2, 2012, p. 4.
5. G. Mounin, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1971, p. 28.

6. Cité par J. Fehr, *Saussure entre linguistique et sémiologie*, tr. P. Causat, Paris, P. U. F., 1^e éd., 2000, p. 17, note 1.
7. G. Mounin, *Histoire de la linguistique, des origines au XX^e siècle*, Paris, P. U. F., 1970, p. 222.
8. R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 2. Rapports internes et externes du langage, Paris, Minuit, 1973, p. 17.
9. F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard, 2002, p. 145.
10. O. Ducrot et J.-M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1995, p. 34.
11. S. Verleyen, « Les avatars d'une dichotomie saussurienne : synchronie et diachronie dans les théories modernes du changement linguistique », *Travaux de linguistique*, n° 57, 2008, p. 148, note 2.
12. L. Depecker, « Les manuscrits de Saussure : une révolution philologique », *Langages*, n°185, Mars 2012, p. 4.
13. T. de Mauro, Notes, in F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par T. de Mauro, Paris Payot, 1996, p. 337.
14. Cité par T. de Mauro, Notes, in F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 337.
15. G. C. Lepschy, *La linguistique structurale*, tr. par L.-J. Calvet, Payot, 1976, p. 46.
16. D. Holdcroft, *Saussure. Signs, System, and Arbitrariness*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 1.
17. F. Rastier, « Lire les textes de Saussure », *Langages*, n° 185, Mars, 2012, p. 7.
18. L.-J. Calvet, *Pour et contre Saussure. Vers une linguistique sociale*, Paris, Payot, 1975, pp. 17-18.
19. F. Rastier, « Lire les textes de Saussure », *Langages*, n° 185, 2012, p. 14.
20. T. de Mauro, Notes in F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, note 291, p. 474.
21. *Idem*, note 65, pp. 421-422
22. L.-J. Calvet, *Pour et contre Saussure, Vers une linguistique sociale*, Paris, Payot, 1975, p. 15.
23. F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 100.
24. T. de Mauro, Notes, in F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 442.
25. E. Benveniste, « Nature du signe linguistique » in *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 1974, p. 50.
26. L.-J. Calvet, *Pour et contre Saussure*, p. 27.

27. *Idem*, pp. 27-28.
28. T. de Mauro, Notes, in F. de Saussure, Cours de linguistique générale, p. 439.
29. G. Bergounioux, « Saussure et l'histoire de la linguistique », Langages, n° 185, p. 51.
30. C. Normand, Saussure, Paris, Les belles Lettres, 2000, p. 15.
31. J. Guilaumou, « Ferdinand de Saussure, Ecrits de linguistique générale ; Pierre-André Huglo, Approche nominaliste de Saussure » Mots. Les langages du politique, N° 76, 2004.
32. J.-L. Chiss et G. Dessons, « Présentation » in Linguistique et poétique du discours. À partir de Saussure, Langages, n°159, Septembre 2005, p. 3.
33. F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, Texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard, 2002, p. 277.
34. Voir S. Bouquet, Introduction à la lecture de Saussure, Paris, Payot, 1997.
35. F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, p. 277.
36. *Idem*, p. 28.
37. *Idem*, p. 95.